

SKI ALPIN

Départ canon
pour Bode Miller

Page B 4



FORMULE 1

Juan Pablo Montoya
remporte la dernière
course de la saison

Page B 5



ÉCONOMIE

FONDS D'INVESTISSEMENT



Michel Marcoux

Tirer profit
des élections
américaines

L'histoire récente nous enseigne que les années suivant les élections américaines ont souvent été fructueuses pour les investisseurs. Depuis 1980, pour les cinq années postélectorales, l'indice S&P 500 a enregistré des gains annuels moyens de 15,7 %. Plusieurs analystes estiment ainsi qu'il est possible de tirer profit des élections qui auront bientôt lieu aux États-Unis, et ce, peu importe si les républicains ou les démocrates prennent le pouvoir.

Certaines données fondamentales montrent bien la vitalité des entreprises américaines. Par exemple, les bénéfices des entreprises du S&P 500 se sont accrues à un rythme annuel supérieur à 20 % pour les quatre derniers trimestres. Pour le troisième trimestre, les prévisions font plutôt état d'une croissance de près de 14 %. Il s'agit tout de même d'un niveau de croissance très soutenu si l'on se rappelle que le rythme de croissance à long terme des bénéfices des entreprises américaines est de 7 %.

Et, si l'on recourt à l'analyse technique, plusieurs indicateurs laissent entrevoir une montée du marché. L'indice S&P 500 est passé au-dessus du niveau de la moyenne des 200 derniers jours à la fin du mois d'août, ce qui est un contexte positif.

De plus, le S&P 500 a connu, de février à août 2004, une baisse équivalente au tiers de la hausse de mars 2003 à février 2004. Certains analystes estiment qu'il s'agit là d'un cycle normal de correction et que le marché est prêt pour une vague haussière d'environ 20 %.

Le dollar

La baisse du dollar américain n'a pas avantagé les fonds américains au cours des dernières années. Étant donné l'ampleur des déficits commerciaux et budgétaires américains, la situation du dollar américain ne semble pas être sur le point de se stabiliser. De plus, aucune indication claire ne montre que la banque centrale américaine soit pressée de continuer à augmenter ses taux.

Même si la faiblesse du dollar américain devait se poursuivre, on ne devrait toutefois pas assister à un recul de la même ampleur que celui de l'année dernière.

Deux fonds d'actions américaines retiennent particulièrement mon attention. Il s'agit de deux produits qui ont déjà fait leur preuve à long terme dans le marché américain des fonds communs de placement.

Clarington américain de dividendes

Ce produit qui vient juste d'être lancé par Clarington a des caractéristiques tout à fait intéressantes. Il est basé sur le Galileo dividend focused fund, un fonds offert uniquement aux investisseurs américains. Et, il ne s'agit pas d'un fonds d'actions américaines comme les autres... En effet, ce produit est le seul fonds d'actions américaines qui verse des distributions mensuelles au Canada. La distribution mensuelle s'élève à 6 cents par part, le prix des parts se situant aux alentours de 10 \$.

Le Galileo dividend focused fund affiche une feuille de route exceptionnelle, montrant encore une fois l'importance du dividende. Le fonds possède surtout des actions américaines à grande capitalisation. Le rendement annualisé sur 10 ans est de 12,23 %, soit 1,53 % plus élevé que l'indice de référence S&P 500. La différence est encore plus marquée sur 5 ans, alors que le fonds obtient un rendement annualisé de 11,63 %, ce qui dépasse de 13,32 % le S&P 500. Le taux de roulement du fonds, environ 30 %, est relativement faible.

CI secteur valeur de fiducie

Le fonds est géré, depuis août 2002, par Bill Miller, un gestionnaire américain très connu. Il est à la tête du Legg Mason Value Trust, un fonds de grande capitalisation possédant un actif de 11,2 milliards. Depuis sa création en 1982, ce fonds américain obtient un rendement annualisé soutenu de 17,01 %. L'approche du gestionnaire est toute simple : acheter ce que les autres veulent vendre.

Dans le cadre de sa gestion du Legg Mason Value Trust, Bill Miller a réussi l'exploit peu commun de battre l'indice S&P 500 au cours des 13 dernières années. Bien que rien ne garantisse qu'il réussira systématiquement à supplanter l'indice, le gestionnaire a clairement fait ses preuves. Sur deux ans, le fonds CI secteur valeur de fiducie affiche un rendement annualisé de 9,8 %, comparativement à 6,3 % pour l'indice S&P 500 (\$ CA). Le fonds détient un total de près de 30 titres.

Élections ou pas, avec des entreprises possédant une capitalisation commune équivalente à près de la moitié de la capitalisation totale de toutes les entreprises de la planète, on peut affirmer que les États-Unis demeurent un pays incontournable lorsque vient le temps d'investir à l'étranger.

question@avantages.com
L'auteur est conseiller en placement
et président d'Avantages Services
Financiers, une société indépendante
spécialisée dans le courtage
de fonds communs de placement
et dans la gestion privée.

PORTRAIT

Subway, ou quand *fast-food*
veut rimer avec santé

CLAUDE TURCOTTE

Guy Laframboise, qui est agent de développement au Québec pour la chaîne de restauration rapide Subway, avoue que ses amis d'Ottawa ont trouvé qu'il s'engageait dans une folle aventure quand il a quitté la capitale fédérale en 1990 pour venir s'installer à Montréal. Il y avait alors un seul restaurant situé alors au carrefour le plus mal famé, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine. Et pourtant, la chaîne compte aujourd'hui 462 restaurants dans toutes les régions du Québec.

Tous ces restaurants qui appartiennent à des franchisés génèrent des ventes au détail de 200 millions, emploient plus de 7200 personnes, dont 20 % sont des employés à temps plein. Quelle est leur part de marché dans l'ensemble de la restauration rapide? M. Laframboise n'a pas de chiffres à ce sujet et il se limite à affirmer que Subway est «le leader dans le sandwich».

Ces restaurants se sont en effet spécialisés dès le départ dans les sous-marins apprêtés selon les goûts de chaque client, puis on a ajouté les salades et les soupes. Au Québec seulement, Subway sert deux millions de bols de soupe par année, grâce à une entente avec Campbell. Et pourtant, avant d'entrer chez Subway, M. Laframboise, qui était dans le domaine de l'immobilier commercial, était convaincu qu'un restaurant qui n'offrirait que des sandwiches et pas de frites n'avait pas de sens.

Ce positionnement dans la restauration rapide semble donc avoir joué pleinement en faveur de Subway, alors que d'autres chaînes ont été plutôt écorchées par la vague de dénonciation de la «malbouffe». Subway joue à fond la carte de l'alimentation saine, en donnant des informations sur les calories, en affichant la signature Atkins, qui est un peu l'équivalent américain de Montignac du côté français.

D'autres facteurs de succès

Toutefois, le succès de cette chaîne s'explique aussi par plusieurs autres facteurs, notamment le coût de la franchise qui est relativement peu élevé, la simplicité de fonctionnement administratif et des équipements. En englobant le tout, un franchisé devra déboursier environ 200 000 \$ pour avoir un restaurant Subway. En moyenne, un tel commerce a 16 employés et génère des revenus de 8000 à 9000 \$ par semaine.

Subway est d'ailleurs parfaitement organisé pour suivre d'heure en heure les ventes de ses 22 000 restaurants dans 80 pays du monde. Chaque semaine, un bilan est dressé pour chacun des restaurants.



Subway joue à fond la carte de l'alimentation saine, en donnant plein d'informations sur les calories et en affichant la signature Atkins.

Ces informations permettent de suivre de près l'évolution des marchés et bien sûr de savoir précisément les redevances que les franchisés doivent payer au franchiseur.

M. Laframboise est du reste lui-même payé au pourcentage des revenus générés par les restaurants au Québec. Il est également propriétaire de deux restaurants, dont l'un avec un associé au centre-ville et un autre qui a un statut particulier et qui sert aussi à l'entraînement des nouveaux franchisés du Québec et d'ailleurs, notamment de France, de Belgique et d'Italie pour des raisons de communication en français.

En Europe, il y a présentement 400 restaurants qui portent l'enseigne Subway, mais on y prévoit une forte expansion. MacDonald's demeure la plus grande chaîne de restauration rapide au monde. Subway est deuxième globalement, mais il détient plus de points de vente que MacDonald's au Canada, en Islande et dans quelques autres petits pays.

En ce qui concerne l'expansion au Québec, compte tenu du paramètre permettant d'accorder une

franchise pour un territoire couvrant de 12 000 à 15 000 personnes, il reste au Québec de la place pour environ 150 restaurants supplémentaires. On va en ajouter 45 cette année, probablement une trentaine l'année prochaine et un peu moins en 2006.

Dans les bureaux administratifs de Subway, il y a des cartes géographiques partout qui montrent là où sont les restaurants et là où il pourrait y en avoir. Il s'agit de suivre à la trace les endroits où il y a le plus de monde en résidence et peut-être davantage en déplacement à pied ou en auto. Il y a toujours de 2 à 3 % des restaurants qui sont déplacés à la fin des baux. Il y a un taux de roulement des franchisés qui approche 8 %. Plusieurs des franchisés ont au moins deux restaurants. Il y en a même un qui en a 17.

Et quelle est la dernière nouveauté chez Subway? Un four pour cuire un sous-marin en 45 secondes. Il faut dans un restaurant à l'heure de pointe pouvoir servir une centaine de clients à l'heure.

Le Devoir

Un taux de 28,8 % sur une carte de crédit
n'est pas abusif, tranche le juge

GÉRARD BÉRUBÉ

L'auteur supérieur de Québec a tranché en rejetant sur le fond un recours collectif contre La Baie. Un taux d'intérêt de 28,8 % sur une carte de crédit n'est pas usuraire, excessif ou abusif.

Alors qu'il était appelé à appor- ter un jugement de valeur, «le juge a voulu réduire cela à une guerre d'experts», a résumé le procureur de la partie demanderesse, André J. Bélanger. Et visiblement, dans ce recours collectif opposant Chantel Riendeau (au nom des détenteurs de la carte) au géant du détail, les experts présentés par l'associé du cabinet Bélanger Garceau n'ont pas fait le poids face à ceux de La Baie. «L'expérience et la qualité des experts retenus par Mme Riendeau [...] ne font tout simplement pas le poids avec l'expérience, la qualité, le rapport et le témoignage de l'expert de La Baie», a conclu le juge Julien Lanctôt dans une décision de quelque 80 pages.

Les requérants s'attendaient également à ce que dans cette guerre de chiffres, le coût réel de fonctionnement et le profit généré par une carte de crédit soient établis. Or, la Cour n'aura retenu que les démonstrations de La Baie voulant que, durant la période couverte par le recours (de 1994 à 1999), la marge bénéficiaire de sa carte a fluctué entre 4 et 11 %.

Ce faisant, la cour ne peut conclure qu'il y a «disproportion considérable» ou «désavantage excessif ou déraisonnable» dans la politique de fixation des taux d'intérêt de La Baie.

Faible consolation, le tribunal était également appelé à statuer sur sa juridiction dans le dossier. Représentant un argument maintes

fois évoqué par les entreprises à charte fédérale voulant qu'elles puissent se soustraire à des lois de niveau provincial, La Baie a soutenu dans sa défense, que la Cour supérieure du Québec n'avait pas constitutionnellement le pouvoir d'intervenir d'une façon objective en matière de taux d'intérêt puisque les articles invoqués par la poursuite sont provinciaux alors qu'en vertu de la constitution les taux d'intérêt sont de juridiction fédérale, et qu'il n'existe pas de législation fédérale similaire en la matière. Le juge aura, ici, tranché en faveur des requérants en reconnaissant la juridiction du tribunal québécois dans ce dossier.

M. Bélanger recommandera à sa cliente d'aller en appel. «Nous savions, dès le départ, que quelle qu'en soit l'issue, cette cause allait au moins en appel. Nous allons nous enquérir de l'appui du Fonds d'aide aux recours collectifs mais notre recommandation va en ce sens. On ne peut se contenter de l'opinion d'un seul juge dans un dossier d'une telle portée.»

Une définition

Le recours collectif, amorcé en mars dernier, invitait la Cour à trancher dans le vif du débat et à définir ce qu'est un taux usuraire. La seule référence en la matière vient d'une déclaration de la Chambre des communes, qui fixe le plafond à 16,5 % au-dessus du taux d'escompte. Mais dans la loi, tout au plus reconnaît-on qu'un taux de 60 % (et plus) est criminel. La décision attendue n'était pas sans avoir une incidence sur d'autres recours en préparation, et visant directement les Zellers, Sears, Canadian Tire ou Future Shop, mais dont l'influence était

susceptible de couvrir l'ensemble de l'univers des cartes de crédit pour déborder sur les formules faisant appel à des paiements diffé-

rés. Le juge Lanctôt a conclu au terme de six semaines de procès.

Le Devoir

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Ces données, fournies par Fundata Canada Inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant jeudi (sauf pour les rendements sur un mois (1 m%) et un an (1 a%), calculés à la fin du mois dernier). La valeur de chaque unité, i.e. la valeur de l'actif net par action (VANPA), est exprimée en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les données ne doivent servir qu'à titre d'information; une confirmation du prix devrait être obtenue auprès des gestionnaires de fonds ou d'un vendeur autorisé. Var.% et Var.\$ indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine.

FONDS D'INVESTISSEMENT

| Fonds | VANPA | Var.% | Var.\$ | 1a% |
|------------|-------|-------|--------|-----|
| Admiral | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral F | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral G | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral H | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral I | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral J | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral K | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral L | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral M | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral N | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral O | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral P | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral Q | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral R | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral S | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral T | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral U | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral V | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral W | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral X | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral Y | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral Z | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AD | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AR | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AS | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AT | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral AZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BD | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BR | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BS | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BT | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral BZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CD | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CR | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CS | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CT | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral CZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DD | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DR | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DS | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DT | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral DZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral ED | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral ER | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral ES | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral ET | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral EZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FD | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FR | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FS | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FT | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral FZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GD | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GR | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GS | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GT | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral GZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HD | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HI | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HN | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HO | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HP | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HQ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HR | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HS | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HT | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HU | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HV | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HW | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HX | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HY | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral HZ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IA | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IB | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IC | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral ID | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IE | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IF | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IG | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IH | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral II | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IJ | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IK | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IL | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IM | 10.20 | 0.1 | 0.01 | 1.2 |
| Admiral IN | | | | |

LES SPORTS

Football universitaire

Les Carabins sont champions

FRANÇOIS LEMENU

Les Carabins de l'Université de Montréal ont remporté le championnat de la Ligue de football universitaire du Québec à leur troisième saison seulement. Une réussite que l'entraîneur Jacques Dussault a voulu partager à la suite de la victoire de 31-2 des Carabins face aux Stingers de Concordia, hier après-midi devant une foule record de 5 170 spectateurs au Cepsu.

«L'Université de Montréal nous a donné les outils pour bâtir une équipe compétitive, a déclaré Dussault dont la formation présente un dossier de 7-0. Nous nous sommes également sur des éducateurs et non des entraîneurs. C'est une approche que les joueurs semblent apprécier», a-t-il tenu à préciser.

«L'équipe met beaucoup l'accent sur les unités spéciales. Les joueurs y consacrent du temps [...] Ils veulent vraiment gagner

Les unités spécialisées
Encore une fois, les unités spécialisées des Carabins auront dominé la rencontre. Face aux Stingers, Yves Bériault a inscrit deux touchés à la suite de retours de botté. Le premier sur une distance de 90 verges, le deuxième sur 114 verges. «C'est le plus long de ma carrière», a déclaré l'étudiant en Arts et sciences. J'étais vraiment essoufflé à la fin.»

Bériault, que l'on dit le joueur le plus rapide du football universitaire canadien, a rendu hommage à ses coéquipiers. «J'ai reçu des blocs-clés. Ça m'a permis de tourner le coin», a expliqué l'athlète âgé de 21 ans.

«L'équipe met beaucoup l'accent sur les unités spéciales, a-t-il ajouté. Les joueurs y consacrent du temps, ils font du vidéo. Ils veulent vraiment gagner. Il y a aussi les joueurs de troisième année qui contribuent par leur expérience. Ils ont plus de maturité et ça paraît dans l'équipe.»

«Nos succès à ce niveau s'expliquent par le travail, fait valoir Dussault. Jean-Vincent Poy-Audette fait un travail extraordinaire avec les unités spéciales.»
Maxime Gagnier a réussi deux interceptions, ses deuxième et troisième de la saison. «Notre programme a suivi une progression exponentielle», a déclaré cet étudiant à Polytechnique pour expliquer le championnat des Carabins.

Les Carabins pourront terminer la saison avec un dossier de 8-0 s'ils parviennent à vaincre les Redmen de l'Université McGill, samedi prochain, au stade Percival-Molson. Ils sont actuellement classés au premier rang de tout le football universitaire canadien.

Presse canadienne

Coupe du monde de ski alpin

Départ canon pour Miller

Sölden, Autriche — Bode Miller a frappé un grand coup d'entrée, hier, reléguant l'opposition à plus d'une seconde lors du slalom géant masculin d'ouverture de la saison de la Coupe du monde de ski alpin.

L'Américain, déjà meilleur temps de la première manche, a pris tous les risques dans la seconde, pour dominer de 1,17 seconde l'Italien Massimiliano Bardone, alors que pour la troisième place, le Finlandais Kalle Palander a devancé le Français Joël Chenal. Le meilleur Canadien a été Thomas Grandi avec une septième position. «Je suis très content d'avoir gagné. C'était la première épreuve de la saison et on ne sait pas quel est le niveau de l'opposition», a déclaré Miller, qui a réédité son exploit de la saison dernière puisqu'il s'était déjà imposé de plus d'une seconde sur ce difficile tracé Rettenbach Gletscher.

Meilleur géantiste du monde la saison dernière, Miller rayonnait après ce succès initial. «C'est une piste difficile, j'ai failli chuter plusieurs fois dans la deuxième manche, du coup quand j'ai passé la ligne j'étais fou de joie, quelque soit l'écart», a déclaré l'Américain.

Les Autrichiens d'Hermann Maier ont été exclus du podium. Ils n'ont pas pris ombre de ce camouflet subi à domicile. «Depuis quelques semaines, les skieurs autrichiens ont travaillé les entraînements de descente et de super-G et ne se sont pas concentrés sur le slalom géant comme l'ont fait d'autres nations», a expliqué Toni Giger, le directeur de l'équipe masculine. Lors des prochaines épreuves, l'Autriche sera à nouveau sur le podium.»

Le Canada misait sur une délégation de quatre coureurs. En plus de Grandi, on retrouvait Jean-Philippe Roy, Julien Cousineau et François Bourque. Seul Grandi s'est qualifié pour la seconde manche. Ce dernier a entamé la journée en terminant cinquième à l'issue de la première manche, à égalité avec l'Autrichien Hans Knauss.

«J'ai eu une bonne première manche, a dit Grandi, qui compte deux podiums de Coupe du mon-



Bode Miller a dominé la première course de la saison.

de son actif. J'ai été agressif et j'ai attaqué le parcours. J'ai eu la même approche dans la seconde manche. Je savais que le podium était atteignable. J'étais conscient que j'avais une chance.»

Roy n'a pu se qualifier pour la seconde manche puisqu'il a terminé 42^e, à 3,61 secondes de Miller. Roy, qui s'est éloigné de la

trajectoire optimale lors de sa descente, a perdu quelques dixièmes de seconde tout juste avant d'entrer sur le plat. «J'ai fait des erreurs avant d'entamer le plat final, a-t-il dit. Je crois que si je n'avais pas fait ces erreurs, j'aurais été près de me qualifier.»

Associated Press

Le bronze pour Anderson

Landgraaf, Pays-Bas — Le Québécois Jasey-Jay Anderson a mis la main sur la médaille de bronze lors d'une épreuve du slalom parallèle disputée à l'intérieur, hier, ce qui lui a du même coup permis de se hisser au deuxième rang du classement général dans cette discipline en ce début de saison de la Coupe du monde de surf des neiges.

L'athlète de Mont-Tremblant a été devancé par le Suisse Urs Eisel, vainqueur de l'épreuve, et le Français Nicolas Huet. Il en était à son premier podium de la saison, après s'être contenté d'une cinquième place à Sölden la semaine dernière. Eiselin occupe le sommet du classement général provi-

soire avec 1600 points et Anderson est deuxième avec 1050 points, tout juste devant le Suisse Philipp Schoch (1028). «Je me sentais très bien et j'ai fait de bonnes descentes, à un point tel que j'aurais pensé remporter l'une des deux premières places», a avancé Anderson.

Philippe Bérubé, de Pierrefonds, qui avait obtenu le meilleur résultat de sa jeune carrière en terminant en 18^e place la semaine dernière, n'a pas réussi à se qualifier pour les finales. Il a néanmoins ajouté 40 points à son classement, ce qui lui vaut la 26^e des 48 positions.

Presse canadienne

EN BREF

Patinage: le Canada gagne deux médailles d'argent

Harbin, Chine — Le Canada a remporté des médailles d'argent au relais 5000 m masculin et au relais 3000 m féminin, hier, à l'occasion de la dernière journée de la première étape de la Coupe du monde de patinage de vitesse sur courte piste. Au relais masculin, la Corée du Sud a remporté la médaille d'or en 6 m 54 s 483 sur de mauvaises conditions de glace. La formation canadienne, composée de Mathieu Turcotte, de Jean-François Monette, de Charles Hamelin, et de Jonathan Guilmette a réussi un temps de 6 m 56 s 144 pour obtenir la médaille d'argent devant la Chine. — PC

Course record pour Mondor

San Diego — Émilie Mondor, de Mascouche, a établi un record canadien et un record de parcours, hier, alors qu'elle a mené le Canada à la médaille d'or par équipe aux championnats nord-américains de 5 km sur route. Mondor a réussi un temps de 15 h 16 minutes pour remporter la course chez les femmes pour une deuxième année de suite. Elle a ainsi éclipsé l'ancienne marque du parcours, qui était de 15 h 23 m et efface son ancien record canadien de 15 h 19 s, établi en avril 2003. «C'est une des meilleures journées de ma carrière», a dit Mondor, âgée de 23 ans, qui a gagné 1300 \$ pour sa victoire et une prime de 1000 \$ pour le record de parcours. — PC

Annus rend sa médaille d'or

Budapest — Le lanceur de marteau Adrian Annus a rendu hier la médaille d'or qui lui avait été retirée après un contrôle antidopage controversé lors des Jeux olympiques d'été à Athènes. Annus a donné la médaille à Pal Schmitt, le président du Comité olympique hongrois, dans les salons feutrés d'un hôtel de Budapest après avoir refusé de se rendre au siège du comité olympique local. Le Tribunal n'a pas encore fixé la date de comparution d'Annus, a ajouté Pal, indiquant qu'Annus a rendu sa médaille de peur que le Comité international olympique (CIO) pénalise injustement d'autres athlètes hongrois s'il n'avait pas répondu à l'injonction des instances sportives internationales. — AP

Safin dominant à Madrid

Madrid — Le Russe Marat Safin a défait l'Argentin David Nalbandian 6-2, 6-4, 6-3, hier, pour ainsi remporter le Masters de Madrid. Safin, la troisième tête de série du tournoi, a connu un départ canon, brisant le service de Nalbandian à ses deux premières tentatives en route vers une victoire dans le premier set acquise en seulement 29 minutes. Safin a réussi au moins un ace dans chacune de ses parties au service dans la deuxième manche. Safin a totalisé 14 aces, tandis que Nalbandian, la quatrième tête de série qui n'avait perdu aucun set en route vers la finale, n'en a réussi qu'un. — AP

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

LE GROUPE Boudreau Richard
33, rue Saint-Jacques
5^e étage
Montréal (Québec)
H2Y 1K9
Tél.: (514) 849-2100
Télex: (514) 849-9292
courriel: info@bri.ca

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de :

Rebelle.com Inc., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 486, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 401, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3B 1A6.

Rebelle.com Inc. a déposé un avis d'intention de faire une proposition le 15^e jour de juin 2004, et elle a omis de déposer une proposition dans les délais prévus. Par conséquent, elle est réputée avoir fait cession de ses biens le 9^e jour d'octobre 2004. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2^e jour de novembre 2004 à 11 h 00, au bureau du syndic situé au 33, rue Saint-Jacques, 5^e étage, Montréal (Québec).

LE GROUPE BOUDREAU RICHARD INC.
Syndic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-17-022801-040
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT:
ROSETTE SIMON, Demanderesse
c.
LES HÉRITIERS DE THALMA
JEAN-JACQUES, Défendeurs
-et-
L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ
DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE
MONTRÉAL, Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné aux Héritiers de Thalma Jean-Jacques assignés collectivement de comparaître le 30 novembre 2004, à 9h00, au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec, en salle 2.16 suite à la publication de cet avis dans Le Devoir. Une copie de la requête en jugement déclaratoire, de la liste des pièces remises et des pièces P-1 à P-5 ont été remis au greffe à l'intention des héritiers de Thalma Jean-Jacques.
Lieu:
Date: 2004 OCT. 21
Line Tremblay

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie 2020 SOLUTION D'AFFAIRES INC. / 20-20 BUSINESS SOLUTIONS INC. ayant son siège social au 400 boul. Armand-Frappier, bureau 2020, en la ville de Laval, province de Québec, H7V 4B4, demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.
Laval, le 21 octobre 2004.
LAMBERT & ASSOCIÉS, S.E.N.C.
Procureurs de la compagnie

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.C.O. art. 795)
Avis est par les présentes donné que, suite au décès de Robert Paluzzi, de son vivant tailleur et domicilié au 188, rue King Edward, Ville Lemoyne, province de Québec, J4R 2C3, survenu le 30 décembre 2003, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Betsy King, le 21 octobre 2004, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Carole Gagné, notaire, sise au 615, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 300, Montréal, province de Québec, H3B 1P5
Donné ce 21 octobre 2004
Betsy King, liquidatrice

FONDATION MARIE-VINCENT
WWW.MARIEVINCENT.ORG
1 888 361-2433

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet:
www.ledavoir.com/avis.html
www.ledevor.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledavoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres
Région de la Petite-Patrie
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 14 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal, H2G 2B3, pour:

Catégorie: Fourniture de services
Appel d'offres: 26-04-11
Descriptif: Transport de rebuts par conteneurs 2005-2007
Date d'ouverture: Mercredi, le 10 novembre 2004

Dépôt de garantie: Chèque visé ou lettre de garantie bancaire de 10 000 \$ (option A) ou de 20 000 \$ (option B)

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 25 octobre 2004 au bureau d'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, contre un paiement de 100 \$ (taxes incluses), non remboursable.

Renseignements:
Pierre Morissette Mario Therrien
Tél.: (514) 868-3937 Tél.: (514) 872-7511

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 25 octobre 2004
Me Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement

Appel d'offres
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal, H3X 2H9 pour:

Catégorie: TRAVAUX
Appel d'offres: 9102
Descriptif: Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans les avenues Monkland et Benny - Groupe 17 - TICQ 2004-2005 (Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce)
Date d'ouverture: 10 novembre 2004
Dépôt de garantie: 300 000,00 \$ cautionnement

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 25 octobre 2004 au Service: infrastructures, transport et environnement, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 148,00 \$, non remboursable.

Renseignements: Yves Themens, ing., chef de groupe
Vente du cahier des charges:
Téléphone: (514) 872-3282
Télécopieur: (514) 872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de: **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 25 octobre 2004
Le secrétaire d'arrondissement,
Élaine Doyle

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC.
syndic
Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :
RENAUD CHARTIER, demeurant au 60, rue Leclerc, app. 2, Ste-Thérèse (Québec) J7E 5A5

Failli

Avis est par les présentes donné que **RENAUD CHARTIER** a fait cession le 15^e jour d'octobre 2004 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5^e jour de novembre 2004 à 10 h 00, au bureau du Syndic, au 1695, boul. Laval, bureau 220, Laval (Québec).
Ce 19^e jour d'octobre 2004
PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC.
Syndic
RICHARD PRIMEAU, C.A. C.I.P.
Syndic administrateur

101, Roland-Therrien, bureau 380, Longueuil (Québec) J4H 4B9
Tél.: (450) 670-1040
Télex: (450) 670-1542

Appel d'offres
Montréal

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), H1B 2W6, pour:

Soumission: RPM-TP04-02
Date d'ouverture: Le mercredi 10 novembre 2004
Description: Contrat de transport de rebuts par conteneurs 2005-2007

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES:
Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est au 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), H1B 2W6 (514) 868-4321, entre 8 h 30 et 16 h 30 à compter du 25 octobre 2004, contre un dépôt non-remboursable de cent quinze dollars et trois cents (115,03 \$) toutes taxes incluses, en argent comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

VALIDITÉ DE LA SOUMISSION:
Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de soumission de cinq mille dollars (5 000 \$) sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 14 heures le 10 novembre 2004, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 25^e jour du mois d'octobre 2004.
M^e Joanne Skelling, avocate
Secrétaire d'arrondissement substitut

Appel d'offres
Montréal

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRES—POINTE-AUX-TREMBLES—MONTRÉAL-EST
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT

DESCRIPTION DU PROJET: Contrat de transport de rebuts par conteneurs pour le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est - 2005-2007

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), H1B 2W6, pour:

Soumission: RPM-TP04-01
Date d'ouverture: Le mercredi 10 novembre 2004
Description: Fourrière pour animaux - 2005-2007

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES:
Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est au 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), H1B 2W6 (514) 868-4321, entre 8 h 30 et 16 h 30 à compter du 25 octobre 2004, contre un dépôt non-remboursable de cent quinze dollars et trois cents (115,03 \$) toutes taxes incluses, en argent comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

VALIDITÉ DE LA SOUMISSION:
Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de soumission de cinq mille dollars (5 000 \$) sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 14 heures le 10 novembre 2004, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 25^e jour du mois d'octobre 2004.
M^e Joanne Skelling, avocate
Secrétaire d'arrondissement substitut

Appel d'offres
Montréal

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRES—POINTE-AUX-TREMBLES—MONTRÉAL-EST
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT

DESCRIPTION DU PROJET: Contrat de service de fourrière pour animaux sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est - 2005-2007

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), H1B 2W6, pour:

Soumission: RPM-TP04-01
Date d'ouverture: Le mercredi 10 novembre 2004
Description: Fourrière pour animaux - 2005-2007

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES:
Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est au 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), H1B 2W6 (514) 868-4321, entre 8 h 30 et 16 h 30 à compter du 25 octobre 2004, contre un dépôt non-remboursable de cent quinze dollars et trois cents (115,03 \$) toutes taxes incluses, en argent comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

VALIDITÉ DE LA SOUMISSION:
Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de soumission de cinq mille dollars (5 000 \$) sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 14 heures le 10 novembre 2004, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 25^e jour du mois d'octobre 2004.
M^e Joanne Skelling, avocate
Secrétaire d'arrondissement substitut

LES SPORTS

FORMULE 1

Montoya conclut sa saison en beauté

São Paulo — Le Colombien Juan Pablo Montoya a remporté hier, sur sa Williams-BMW, le Grand Prix du Brésil, la quatrième victoire de sa carrière en Formule 1.

Il a devancé le Finlandais Kimi Raikkonen (McLaren-Mercedes) alors que le Brésilien Rubens Barrichello, le chouchou des spectateurs du circuit d'Interlagos à Sao Paulo, a pris la troisième place sur sa Ferrari.

L'Allemand Michael Schumacher s'est contenté de la septième place sur l'autre Ferrari. Cette 18^e et dernière manche de la saison est en compagnie de Raikkonen.



Juan Pablo Montoya

Schumacher, contraint de partir en 18^e position sur la grille de départ après avoir hérité d'une pénalité de 10 places pour avoir changé de moteur lors d'un accident de sa Ferrari aux essais, n'a jamais été en mesure de se battre pour la victoire. Il espérait la pluie, forte avant la course, pour tenter de revenir. «Je pensais qu'il pourrait y avoir une opportunité [s'il avait continué de pleuvoir], a déclaré l'Allemand. Mais cela restera comme une saison fantastique. Il n'y a aucune raison d'être déçu.»

Montoya s'est imposé pour la dernière fois au volant de la Williams puisque la saison prochaine il conduira pour McLaren

en compagnie de Raikkonen. «C'est bon de finir ainsi. Avec Williams, cela aura duré quatre ans, avec des hauts des bas, plein de bonnes choses», a déclaré Montoya.

Parti en position de tête, Barrichello a été défavorisé par un arrêt aux puits peu après le départ pour monter des pneus pour le sec comme de nombreux autres pilotes. Il devait rétrograder en sixième position. Fernando Alonso, le pilote espagnol de Renault, était alors en tête jusqu'au premier véritable ravitaillement du peloton, au 18^e des 71 tours, quand il céda à Montoya.

Alonso finissait quatrième devant Ralf Schumacher. Comme Montoya, Ralf Schumacher quittera Williams la saison prochaine pour Toyota. Quant à Jacques Villeneuve, il a pris le 10^e rang à sa dernière course pour Renault, lui qui disputera les deux prochaines saisons pour l'écurie Sauber. «J'ai perdu du temps quand la piste était mouillée mais après, j'avais le sentiment que nous étions rapides, a affirmé Villeneuve. Je n'ai pas réussi à marquer des points pour Renault, mais je pense que mes performances ont été de mieux en mieux à chaque course.»

«L'adaptation a été très difficile, mais je veux remercier Renault pour l'occasion qu'ils m'ont donnée.»

Associated Press

BASEBALL

Les Cards n'ont pas de succès à l'étranger

Boston — La scène est familière au Busch Stadium: une mer de partisans des Cardinals vêtus en rouge, hurlant et scandant des slogans, soulève son équipe à engranger les victoires en séries éliminatoires. Les problèmes des Cardinals commencent quand ils se retrouvent à l'étranger.

Les Cards ont subi une cinquième défaite en six matches loin de leur domicile en séries cette année, samedi, en s'inclinant 11-9 à Boston dans le premier duel de la Série mondiale des opposant aux Red Sox. Ils ont besoin d'au moins une victoire au Fenway Park pour remporter le championnat.

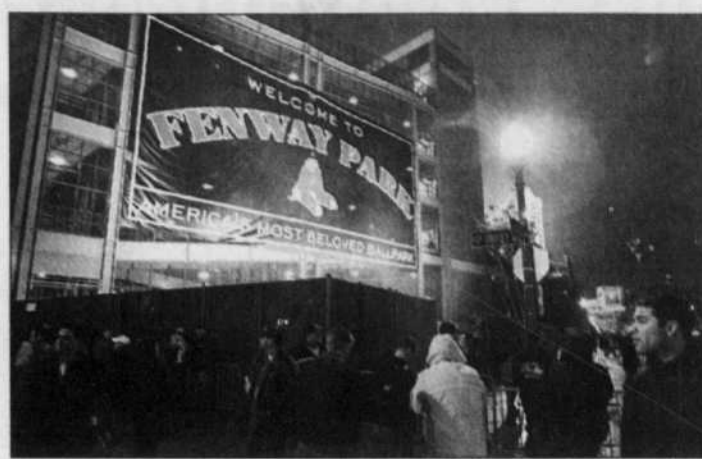
«On joue dans un des stades les plus historiques et c'est difficile de ne pas être enflammé», a commenté le voltigeur canadien Larry Walker.

Peut-être les Cardinals sont-ils trop enflammés? Peu importe la raison, ils sont une équipe différente sur le route depuis le début des séries. Samedi, ils étaient visiblement moins à l'aise sur le terrain des Red Sox qu'ils le sont chez eux.

«Les conditions n'étaient pas très bonnes. Le vent soufflait. On doit s'y faire — tout le monde», a commenté le joueur de troisième but des Cardinals, Scott Rolen.

Les insuccès des Cardinals à l'étranger leur avait coûté la victoire lors de leur dernière participation à la Série mondiale.

Rappelez-vous 1987. Misant sur des joueurs rapides comme Ozzie Smith et Willie McGee, les Cardinals étaient largement favoris pour vaincre les méconnus Twins du



MIKE SEGAR REUTERS

Les Cardinals devront gagner une victoire au mythique Fenway Park pour espérer remporter la série mondiale.

Minnesota, qui n'avaient gagné que 85 matchs en saison régulière.

Mais ils avaient perdu leurs quatre premiers matches disputés dans le bruyant Metrodome, étant dominés 33-12 au score. Ils avaient eu beau enlever les honneurs des trois rencontres jouées à domicile, ce fut insuffisant. Le scénario se répètera-t-il cette année?

Après avoir conservé le meilleur dossier des ligues majeures en saison régulière (105-57), les Cardinals ont amorcé les séries par deux gains faciles à la maison face aux Dodgers de Los Angeles.

Ils ont été blanchis dans le troisième match au Dodger Stadium, avant d'achever les Dodgers en signant leur seul succès des séries actuelles à l'étranger.

L'équipe à domicile a par la suite remporté les sept duels de la série de championnat de la Ligue nationale, les Cardinals ayant le dernier mot chez eux après n'avoir obtenu que sept points en trois sorties à Houston.

Les problèmes des Cardinals à l'étranger laissent songeur parce qu'ils ont été la meilleure équipe sur les terrains adverses en saison, ayant montré une fiche de 52-29.

En octobre, la situation est différente et les Cardinals n'ont pas beaucoup de temps pour renverser la vapeur. Les Red Sox ont l'avantage du terrain en Série mondiale en raison de la victoire qu'a signée la Ligue américaine au match des étoiles.

Associated Press

BASEBALL

SÉRIE MONDIALE

(Quatre de sept)

Samedi

Boston 11 St. Louis 9 (Boston mène la série 1-0)

Hier

St. Louis (LN) (Morris 15-10) à Boston (LA) (Schilling 21-6), 20h00

Demain

Boston (LA) (Martinez 16-9) à St. Louis (LN) (Marquis 15-7), 20h30

Mercredi

Boston (LA) (Lowe 14-12) à St. Louis (LN) (Suppan 16-9), 20h25

Jeudi

x-Boston (LA) à St. Louis (LN), 20h25

x - si nécessaire

EN BREF

Patrick Carpentier se blesse

Surfers Paradise, Australie — Le pilote québécois Patrick Carpentier s'est blessé lors d'une violente sortie de piste au Grand Prix Champ Car d'Australie, remporté par Bruno Junqueira. L'épreuve a pris fin sur un drapeau jaune à la suite de cet accident, avec quatre tours à faire. Le pilote de Joliette a perdu le contrôle de sa voiture après que l'aïron se soit détaché. Il a heurté de plein fouet un muret de sécurité pour finir sa course contre un mur de pneus. On ignore la gravité de ses blessures, mais un responsable de la course a indiqué que Carpentier était «conscient et alerte» lorsqu'il a été transporté à l'hôpital. De son côté, Alexandre Tagliani a été contraint à l'abandon, terminant 19^e. Sébastien Bourdais a pris la 2^e place, devant Mario Dominguez. Le Canadien Paul Tracy a fini 4^e. Le champion se décidera le 7 novembre prochain au Mexique. — AP

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I.N.D.E.X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

| Aujourd'hui | Ce soir | Mardi | Mercredi | Jeudi |
|---|---------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Ensoleillé avec passages nuageux max 13 | Dégradé min 6 | Ensoleillé max 12, min 6 | Ensoleillé max 10, min 2 | Ensoleillé max 10, min 1 |

La météo en un clin d'œil

Hier: Max 12, Min 2, Précip. 0.0 mm
Normales: Max 10.5, Min 2.7

Phases de la lune: 10/28, 11/5, 11/12, 11/19

Levier du soleil: 7:25
Coucher du soleil: 17:52

Indice UV: 0-3, 4-6, 7-8, 9-10

| Canada | Le monde |
|----------------------|------------------------|
| St. John's ☁ 10/5 | New York ☁ 15/8 |
| Halifax ☁ 14/6 | Chicago ☁ 19/4 |
| Ottawa ☁ 13/1 | Atlanta ☁ 24/12 |
| Toronto ☁ 15/9 | Miami ☁ 30/19 |
| Winnipeg ☁ 8/-3 | Los Angeles ☁ 17/9 |
| Edmonton ☁ 5/-7 | Rio de Janeiro ☁ 31/21 |
| Regina ☁ 3/-11 | Amsterdam ☁ 15/11 |
| Vancouver ☁ 10/7 | Moscou ☁ 7/4 |
| Whitehorse ☁ -4/-8 | Paris ☁ 16/13 |
| Yellowknife ☁ -7/-13 | Sydney ☁ 21/16 |

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à TURL
www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

V. ST-LAURENT m. de ville 2003
2200 p.c., 4 étages + mezzanine.
Garage dble. Près autoroutes.
289 000\$ 514-735-0291

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

LOFTS ST-JAMES, Centre-Ville
Loft 997 pc incl gr. terrasse.
Pl. bois franc, plafond 10', A/C
249 000\$ 514-286-3978

SUD-OUEST près canal Lachine
Condos neufs, 2-3 c.c., pl. bois, foyer, etc. 5 modèles différents.
Prévente à partir de 148 900\$
taxes incl. Livraison juillet 05.
514-823-1631

Ville St-Laurent Qualité supérieure.
Prox. métro et trains banlieue.
4 1/2 très clair, 1600 p.c., 2 ch., walk-in, climatisation, stat. int.
Sans agent. Vente rapide.
Sur rendez-vous: (514) 747-6958

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - Bois de Boulogne
Appart. de luxe - 3 1/2 et 4 1/2
Inclus: chauffage, eau, Hydro
électros. Béton, ascenseur.
Garage disponible. 514-745-4029

VIEUX LONGUEUIL

3 1/2 meublé, design, 2^e étage, climatisation, lav./séch., stationnement. Tout neuf.

1 novembre.
1 500 \$/m. (tt. incl.)
514-574-8458

CENTRE-VILLE
Maison neuve du Fort, près UQAM
9 1/2, 4 c.c., 2 s. de b., 3 électros.
2 400\$ chauffé, eau chaude.
514-374-1533

CENTRE-VILLE, métro Beaudry,
grand 4 1/2, quartier tranquille, terrasse, poêle/ frigo, 15 min. services.
Nov. 750 \$/m. 514-527-3313 (rép.)

CHOMEDEY Entre St-Martin/Laur
entides. Beau 3 1/2 rénové, stat., s.-sol. Pas d'animaux. Réf. 794-6757

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MAGNIFIQUE LOFT, luxueux.
R. de c. ensoleillé, rénové, pl. 12', 2 s. de b., s.s. f., cour exclusive, 4 électros + rideaux. 1 150\$.
Occ. à discuter. 514-730-9935

MÉTRO J-TALON 5 1/2 style condo, 3 c.c., salon cuis. ouvert, réno. Libre. 950 \$ (n.c.) 514-387-0939

MÉTRO JOLIETTE
4 1/2, bl. aptt en cours de rénovation. S. de b. neuve avec douche en céramique, pl. bois-franc, puits de lumière, entrée lave-vaiss. Tranquille. Prêt 1^{er} novembre. 575\$ 514-523-7308

N.D.G. adjacent, 5 1/2, r. de c., boiseries, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès pour, lav./séch au s.s. 945\$/chauffé. 514-481-3114 (répondre).

NDG - H. duplex, 7 1/2, frais peint, prêt métro et écoles, foyer et boisières, lav.-vaiss., rangement, garage - stat. 1 100 \$/m. (n.c.). 514-481-3056

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - 4 1/2, 7 1/2
Beaux-propres. Côte Ste-Catherine
900\$, 1600\$ 514-272-0351

OUTREMONT - 5^e ensoleillé, s/bain rénové, électros, libre imm., 950\$ chauffé. 514-276-0639

OUTREMONT près métro
Beau grand 6 1/2 ensoleillé, 3e, cachet, réno neuf, terrasse. Libre. 1375\$ chauffé. 514-276-0639

OUTREMONT 3 1/2, cachet. Parfait pour pied-à-terre. A côté rue Laurier. 975 \$/m. tt. incl. 514-567-3588

PEEL/DR PENFIELD - 4 1/2
Dernier étage, face mont., balcon, pisc. int., sauna, dépanneur Subway, gar. int., sécurisé 24h, prox. McGill et hôp., Poêle/frigo, lav.-vaiss., élect, eau chaude, chauff. et a/c inclus. Reprise de bail 1^{er} déc. 1619\$ 514-288-2508

PLATEAU - St-André/Cherrier
Beau 6 1/2 sur 2 étages, 3 c.c., fermées, entrée lav/séch. 1 400\$ Poss. bureau. 514-395-2220

PLATEAU - LOFTS NEUFS, MAGNIQUES sur rue St-Denis, 3 électros en inox 965 à 1 900 p.c. 514-975-2939, 514-575-0661

PLATEAU - rue St-Denis, 5 1/2, 2e, pl. bois neuf, frais peint, cuis. neuve. Nov. 950 \$/m. 514-948-5159

PLATEAU
6 1/2, plancher de bois, puits de lumière, s. de b. en ardoise, baignoire sur patte, salon dble, cuisine comptoir céramique, stat. Libre. 1100\$. 514-523-7308

PLATEAU, GARNIER/MT-ROYAL
Tr. rénové, 3e, 1 c.c., 700 p.c., puits lum. pl. bois franc neufs, entrée lav/séch. Lav/vas. et micro-ondes inclus. Libre imm. ou 1^{er} dec. 1 000\$ avec eau ch. 514-521-3786

PLATEAU, rue Chabot face parc
3e, 4 1/2 + s. lavrang. Cachet, bois franc, repint. 4 électros neufs. Dec. 875\$ 514-522-3761

PRÈS PARC LAFONTAINE
Demi-loft neuf avec 1 c.c. fermée, 800 p.c., pl. bois franc, lav/vas, 850\$ 514-527-3832

161 SOUS-LOCATION

MONT STE-ANNE (prox.)
Vue sur fleuve, VieuxQc et I.O.
4 1/2. Au mois. 1000\$ tt inclus. 418-822-1709

164 CONDOMINIUMS À LOUER

PARC ANGLIS - Condo 4 1/2, rdc, pl. bois tr., sys. alarme, gar., salle lavage. 1 100 \$/m. 450-975-7544

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BLACHENAIE Quartier prestigieux magnifique cott. 10 pers., 4 c.c., 2 sdb, gr. pool La Boré, routes 25 & 640. Idéal prof/grade famille. Plusieurs extras. 3 électros. 1650\$ Réf. requises. 514-574-7003/256-7462

LAC BEAUPORT
5 min. des pentes, vue lac. Luxueuse maison meublée, 4 c.c., foyers. Tout inclus. Libre. Moyen/long terme. 418-802-1364

PLATEAU Boyer-St-Joseph
Cottage, 1 300 p.c., 3 c.c., 1 1/2 s. de b., pl. bois franc, foyer, puits lum., syst. alarme, 5 électros. 1 600\$. Libre. 514-522-5242

167 MEUBLÉS

Charmant 800 pc, près Parc Lafontaine et Hôp. Notre-Dame. Une chambre + bureau. Tout inclus. 5 électros, frigo, vaisselle, système d'alarme. Libre novembre. Location court ou moyen terme. 514-521-4420

167 MEUBLÉS

VIEUX-MONTRÉAL
3 1/2 meublé, luxueux, tout équipé. Non-Fum. Libre 5 mois (fin mars) 1 200\$/m (514)844-2916

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - 400 à 700 euros/seem. Bastille. Marais. xyzap@yahoo.fr 011 33 675 524 579

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

TEMPS DES FÊTES (1h15 Mt)
Charmante petite maison pierres au bord d'un ruisseau avec refuge dans le bois. Paradis ski fond, centres à prox. 500\$/sem. t. compris. 20 déc. au 5 janv. 277-2856

176 CHALETS À LOUER

CANTONS DE L'EST
Bord lac Massawippi, tout équipé, 3 c.c., 2 s. de b., grand séjour, foyer. Non-fum et pas d'animaux. Saison ou année. 619-638-5258

ST-ADOLPHE-D'HOWARD, foyer, bord lac, 3 c.c., 2 sdb, coin tranquille, saison hiver. 514-910-7764

ST-SAUVEUR
Superbe condo, saison hiver. 2 c.c., 2 s. de b. complètes, foyer, 2 stat. À pied du Mt St-Sauveur. Pas d'animaux. Nov à mai. 7 800\$ 514-246-4540

ST-SAUVEUR
Superbe maison, 6 c.c., 4 sdb, foyer, piscine. Pas d'animaux. Moissem. 514-374-2086

STE-ÉMILIE-de-l'ÉNERGIE
Petit paradis, bord rivière Noire. Moderne, ti équipé, 2 c.c., foyer. Dec. à mars. 450-669-1927

192 ON DEMANDE À LOUER

PROFESSIONNEL transféré à Mt chercher petit aptt. Quartier calme (Outremont, Mile-End, Vaux-Mt). Prix raisonnable. 819-521-6114

210 COMMERCE À VENDRE

BUREAU DE CHANGE à vendre avec franchise Money-Gram. Secteur Petite Italie. Spécialité états. Beaucoup de pub, bien équipé. Tr. bonne occasion d'affaires. (514) 996-7793

301 ŒUVRES D'ART

VIN RARE
Palmer 86, Trotancy 94, Gaya 85, Omelette 95, Soiaia 95, Tigranello etc...Vendre ou échanger pour tableaux ou min-van. S.V.P. laissez message 514-973-8226

AUSSI À VENDRE SALVADOR DALI TABLEAUX ET BRONZES

303 ANTIQUITÉS

BAIGNOIRE ANCIENNE
sur patte de lion en fonte de 4 1/2. Bel état. Idéal pour salle de bain avec cachet. 300\$ 514-523-7308

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Rue-Mt-Royal.

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE Collection ou accumulation. 514-626-2850 cougarc@videotron.ca

FONDATION MARIE-VINCENT
WWW.MARIEVINCENT.ORG
1 888 361-2433

Centre de la Grande Motte
(514) 288-1261
www.centrede-la-grande-motte.org

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES)
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expériences. De 45 000\$ à 85 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

PRETS ET SUBVENTIONS des gouvernements pour votre petite entreprise existante ou nouvelle. Tél. au 1-800-417-2949

530 COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplômé, Ph.D. 8hres/200\$ 514.369.4426

542 COURS

Atelier d'encadrement (30 hrs) : conseil, création, coupe de passe-partout, etc. (514) 772-8046. micromusee@sympatico.ca micromusee.com

542 MASSOTHÉRAPIE

NOUVEAU SALON LILAS
service personnalisé massage
635 Provoist Lachine 514-637-1979

560 ENTRETEN, RÉNOVATION

FEMME DE MÉNAGE

Dame honnête et fiable pour ménage soigné. Expérience et références ++.

MICHELLE
514-845-6889

CONTRACTEUR GÉNÉRAL
Spécialiste en rénovation intérieure
Prix compétitif. RBC28255147
514-259-9266

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres
Spécialité: appareils électroscopiques
Assurance complète. 253-4374

695 AUTOMOBILES

VOLVO Cross Country XC70 01
Toute équipée. Bas km. 29 500\$
514-765-3363

Donnez à des gens qui aident des gens qui aident des gens

Centre de la Grande Motte
(514) 288-1261
www.centrede-la-grande-motte.org

Pour publication section décès

Le mémoriel
www.lememoriel.com

(514) 525-1149

2190 Mont-Royal Est
Montreal, Qc H2H 1K3
Télec.: (514) 525-7999

Tous les jours de 11h à 19h30

ENCADREZ votre PETITE ANNONCE

985-3322

MOTS CROISÉS

| | |
|---|--|
| 1 | |
|---|--|

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

Foi et terrorisme

S'en va-t-on vers un affrontement entre juifs et musulmans au Canada?

Si les gens d'ici croient que la politisation de la religion est une caractéristique des États-Unis, et qu'elle est improbable chez eux, ils pourraient avoir une surprise au prochain scrutin fédéral.

Aux États-Unis, les divergences religieuses s'affichent de plus en plus sur la scène politique. Leur importance s'y fait sentir à l'élection présidentielle du 2 novembre. Au Canada, pays plus discret à cet égard, la politique n'est pas polarisée par des conflits religieux. On préfère régler ces questions en recourant aux tribunaux. Mais un procès peut, autant qu'une élection, causer des réactions explosives.



Jean-Claude Leclerc

Deux incidents récents illustrent le péril qui s'annonce.

Des propos imputés à des leaders musulmans soit sur les juifs en général soit sur les citoyens israéliens ont, en effet, déclenché des enquêtes au Canada, et des organisations juives réclament des sanctions pour crime haineux. Cette fois, il ne s'agit pas du port d'un vêtement à l'école ou de l'implantation d'un lieu de prière; l'antagonisme met aux prises deux importantes confessions.

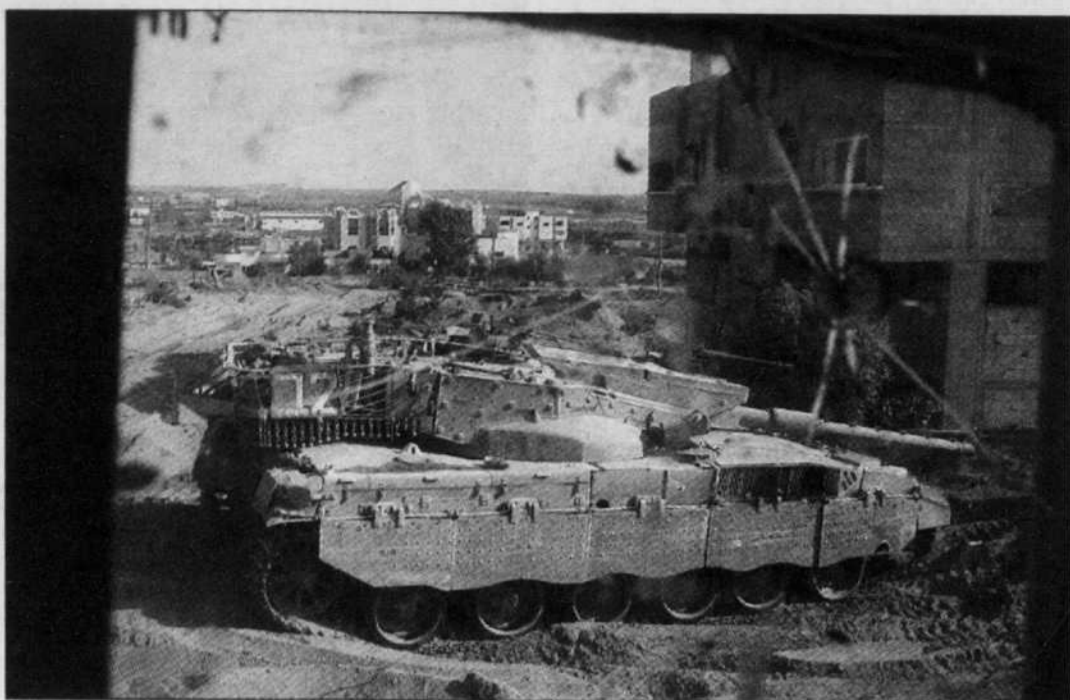
Dans le premier cas, le cheik Younus Kathrada, lors de sermons dans une petite mosquée de Vancouver, s'en serait pris aux juifs en des termes méprisants et violents. Il aurait aussi incité les musulmans à ne pas se contenter de prier d'une année à l'autre, mais à rejoindre «sur le front» les moudjahidin. C'est par la lutte que l'Islam établirait la supériorité du Coran et la sécurité dans le monde. Ces sermons, rapporte la presse, ont été enregistrés et mis sur le site Web du groupe local, la Dar Al-Madinah Islamic Society.

Des gens du Congrès juif de la région du Pacifique se disent consternés qu'on ait cautionné dans une mosquée du pays un tel langage et une telle haine. «Notre inquiétude», a déclaré un conseiller de l'organisme, Gerry Cutler, c'est que les déclarations de Kathrada pourraient inciter à la violence contre les juifs. Pour le groupe de défense juif B'nai Brith, l'enregistrement de ces sermons fournit une preuve solide que des vues extrémistes sont enseignées dans une mosquée du Canada.

Pour ajouter à la gravité de l'affaire, des gens de la police de Vancouver et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), rompant avec la confidentialité de leur travail, ont raconté que l'enquête intéressait aussi la Sécurité nationale. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) serait donc associé. Parmi les fidèles qui ont fréquenté la mosquée en question, il s'en serait trouvé un, abattu depuis en Tchétchénie, que les autorités russes présentent comme un «expert en explosifs».

Pour le président de l'Association musulmane de Colombie-Britannique, Duan Ismail, Kathrada est tenu pour un «modéré» et les propos en cause ne reflètent pas son caractère. (Le Globe and Mail, rapportant l'affaire, parle de Kathrada comme d'un leader ayant la réputation d'être modéré; par contre, des dépêches d'agences citées dans The Gazette le présentent comme un «clerc musulman radical».)

Le deuxième cas n'est pas moins spectaculaire. Le président du Congrès islamique du Canada, Mohamed Elmasry, participait le 19 octobre à un débat télévisé (en Ontario) sur le terrorisme. Il y aurait dit que les Palestiniens peuvent prendre pour cible légitime tout Israélien de plus de 18 ans, car ces Israéliens, femmes comprises, font partie de l'armée populaire israélienne. Reproduits par le National Post, ces propos ont, selon un responsable de l'émission, amené la Sécurité nationale à scruter la transcription de l'émission.



GAVIN RABINOWITZ REUTERS

Offensive israélienne dans un camp de réfugiés près de Gaza, au début du mois d'octobre. Aucun tribunal canadien ne va trancher la question israélo-palestinienne. Mais les juges pourraient être appelés à statuer sur les propos de personnalités musulmanes sur ce conflit au Canada.

Risque de dérapage

Ces incidents n'ont pas fait les manchettes au Québec, mais ils ont certainement, partout au pays, touché les communautés juive et musulmane. Et bien que des questions de nature religieuse s'y trouvent soulevées, force est de constater que des enjeux politiques y sont aussi mêlés: le recours à la force au nom de l'Islam et le conflit israélo-palestinien.

Aucun tribunal canadien ne va trancher la question israélo-palestinienne. Mais les juges pourraient être appelés à statuer sur les propos de ces personnalités musulmanes. Pour peu que les médias y fassent largement écho, ce serait déjà jeter des brandons de discorde et de méfiance dans le public. Mais le risque de dérapage n'est pas seulement judiciaire.

Le conflit du Proche-Orient, comme sa solution, est d'abord et avant tout d'ordre politique. Au Canada, on n'en a jamais fait un enjeu d'élection. Mais la chose pourrait changer, d'aucuns voulant que la question ne soit plus laissée à la discrétion du cabinet et aux démarches, plus ou moins privées, de groupes de pression.

Les Juifs du Canada, massivement solidaires d'Israël, ont pu longtemps compter sur la sympathie d'Ottawa pour l'État hébreu. Mais les Arabes, de plus en plus nombreux à vivre au pays, comme maints musulmans, attendent désormais du gouvernement qu'il prenne en plus sérieuse considération le sort inqualifiable fait aux Palestiniens. Ces deux communautés ne sont pas seules à s'inquiéter du conflit qui dégénère en atrocités de toute sorte. L'opinion canadienne s'en émeut aussi. Elle s'inquiétera davantage si la violence là-bas donne lieu à des affrontements ici.

De étudiants de l'Université Concordia, par exemple, peuvent manifester, sans trop de conséquence, à propos des droits des Palestiniens ou des Israéliens. Mais la population ne tolérera pas longtemps des bagarres communautaires à propos du Proche-Orient. Elle s'y refuse déjà pour les litiges qui subsistent au Canada. Si jamais un conflit étranger devait y secouer la scène politique, il en résulte-

rait, peut-on penser, non pas plus de sympathie pour la région en cause, mais un repli à l'égard des gens qui en proviennent.

On peut tenir, en effet, pour acquis que le public d'ici réprouve tant les attaques contre des civils israéliens que les représailles contre la population palestinienne. L'idée d'un État juif annexant les terres qu'il occupe en Cisjordanie et à Gaza n'est pas, non plus, mieux reçue que la création d'un État islamiste sur les ruines d'Israël. Et on peut ajouter, sans trop craindre de se tromper, que le public ne tolérera pas qu'une communauté ou l'autre cherche à arracher d'Ottawa une position qui lui soit favorable.

Cette tentation existe toutefois. Depuis que le gouvernement est minoritaire à Ottawa, le poids électoral de chaque communauté est plus grand dans certaines circonscriptions. Les députés qui craignent pour leur siège le savent, tout comme les partis qui aspirent au pouvoir (le Québec est ici dans une situation à part). Fera-t-on des promesses à ces électeurs particuliers? Eux-mêmes chercheront-ils à faire prévaloir leur position quant au Proche-Orient?

Aux États-Unis, on parle ouvertement du «vote noir», par exemple, ou de l'électorat évangéliste, sans craindre de provoquer des tensions au sein de la société. On y mentionne aussi, plus discrètement, le lobby juif ou l'opinion musulmane. S'il s'y trouve encore de nombreux cas de discrimination, nul n'y redoute, par contre, l'éclatement de confrontations entre confessions.

Au Canada, la société multiculturelle résisterait-elle sans graves dommages à un conflit ouvert entre groupes juifs et arabes ou musulmans? Ces groupes ne causeraient-ils pas, le cas échéant, un tort irréparable à leur communauté? À Ottawa comme au sein des groupes impliqués, il n'est pas trop tôt pour y réfléchir.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

Élections américaines

Kerry affiche désormais sa foi religieuse pour contrer Bush

STEPHEN COLLINSON

Fort Lauderdale — La course à la Maison-Blanche n'est pas une affaire d'enfants de chœur, mais John Kerry, qui l'a été, clame désormais sa foi religieuse, versets de la Bible à l'appui, pour contrer George W. Bush sur ce terrain.

«Je ne porte pas ma foi en bandoulière», avait dit M. Kerry devant la convention de son parti fin juillet, au cours de laquelle il avait été officiellement désigné candidat à la présidentielle du 2 novembre.

Mais depuis, le sénateur catholique du Massachusetts a senti l'air du temps et a progressivement affiché sa foi, en soulignant que son expérience d'enfant de chœur l'avait aidé pendant la guerre du Vietnam et l'avait guidé plus tard en politique.

Peu d'élections ont été aussi influencées par la religion que celle de cette année, alors qu'un courant chrétien évangélique en pleine expansion et un président qui a redécouvert sa foi à 45 ans donnent le ton d'une véritable renaissance religieuse.

Les deux candidats avaient invoqué Dieu en concluant leur premier débat télévisé fin septembre. Aucun débat présidentiel, depuis le premier, il y a 44 ans, ne s'était terminé sur une telle note de religiosité.

Un sondage mené par Time Magazine en juin montrait que les électeurs se disant «très religieux» soutenaient la candidature du républicain Bush à 59 %, contre 35 % pour son adversaire démocrate. Ceux qui se présentaient comme «non religieux» étaient pro-Kerry, à trois contre un.

Le Bon Samaritain

Le candidat démocrate s'est souvent rendu dans des églises fréquentées par des Noirs dans des États-clés indécis comme l'Ohio et la Floride. «Ça ne suffit pas, mon frère, de dire que vous avez la foi quand il n'y a pas d'acte, une foi sans acte est morte», avait lancé M. Kerry, en s'inspirant de l'évangile selon saint Jean, en l'église baptiste du mont Zion, à Cleveland (Ohio), début octobre.

L'allusion vise M. Bush, qui ponctue ses discours de références religieuses et flatte la base conservatrice chrétienne, mais, selon les démocrates, n'a pas joint le geste à la parole pour lutter contre la pauvreté et le chômage et pour développer la protection sociale.

M. Kerry avait conclu son discours au mont Zion en citant la parabole du Bon Samaritain. «C'est clair: pendant quatre ans, George W. Bush a parlé de compassion, mais il a marché à côté. Il a vu des gens dans le besoin, mais il a traversé la rue», a-t-il critiqué.

John Kerry est allé deux fois à la messe durant le week-end, dans une église catholique au Nouveau-Mexique samedi soir, puis chez des protestants noirs en Floride hier. Il devait ensuite prononcer un discours sur la foi et les valeurs.

Sa stratégie s'inspire fortement du président Bush, protestant méthodiste, qui a placardé la religion au frontispice de son administration.

Dans une course à la Maison-Blanche très serrée, à neuf jours du scrutin, les positions de M. Kerry, catholique pratiquant, sur le droit à l'avortement et le mariage homosexuel, peuvent lui coûter des voix.

Les catholiques représentent environ un quart de l'électorat au niveau national, dont beaucoup sont concentrés dans les États-clés indécis comme l'Ohio ou la Pennsylvanie.

Leur vote reste incertain, 50 % soutenant Kerry, un chiffre en progrès de 17 points en deux semaines, selon un sondage de l'institut Pew à la mi-octobre.

Agence France-Presse

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channel (CANAL), time slot (18h00, 18h30, etc.), and program titles. Includes programs like 'Téléjournal', 'Le Journal', 'Le Monde', 'Le Grand Journal', etc.

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

RUMEURS

Hélène (Geneviève Brouillette) va consulter un psy. Ce devrait être pas mal.

Radio-Canada, 19h30

DESTINS

Portrait de l'imprimeur Joseph Guibord, un homme qui, dans le Montréal de la deuxième moitié du XIXe siècle, fut un symbole de la libre pensée contre l'Église catholique.

Historia, 20h

POINTS CHAUDS

Sujet toujours intéressant et inquiétant, celui de l'influence de la religion aux États-Unis, et plus particulièrement le rôle des évangélistes auprès du président Bush.

Télé-Québec, 20h

TEMPS DUR

Vraiment une série excellente, qui ne semble pas avoir tout le succès qu'elle mériterait.

Radio-Canada, 21h

AMERICAN EXPERIENCE/CRASH OF 1929

Documentaire sur le grand krach économique. PBS, 21h

Advertisement for Télé-Québec featuring three programs: 'Ce soir 20h Points chauds', '18h30 Ramdam', and '19h M'as-tu lu?'. Includes the Télé-Québec logo and website information.

CONVERGENCE

MÉDIAS



Paul Cauchon

Caméras indiscreètes au tribunal

Robert Gillet, David Hilton (et bientôt Guy Cloutier), certains procès ont donné lieu récemment à une cohue sans précédent autour du tribunal, à une sorte de «cirque médiatique».

À tel point qu'il y a deux semaines les juges de la Cour supérieure du Québec ont adopté une résolution visant à limiter le travail des journalistes dans les palais de justice. Les juges veulent restreindre la présence des caméras et des micros dans un endroit précis, plutôt que de les laisser fureter dans les corridors (rappelons que les caméras ne sont toujours pas autorisées dans les salles d'audience elles-mêmes).

La nouvelle règle doit faire l'objet de discussions avec toutes les parties intéressées avant d'être mise en application. Pour défendre cette idée, le juge en chef François Rolland indiquait à *The Gazette* la semaine dernière que «c'est déjà assez difficile pour un témoin ou une victime de venir raconter son histoire au tribunal, imaginez faire face aux caméras de télévision».

Malgré les dérapages médiatiques observés, la nouvelle règle prônée par les juges inquiète la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui tient un débat sur ce sujet lors de son congrès annuel début décembre, et qui estime qu'une telle restriction limiterait le droit du public à l'information. On donne souvent comme exemple le cas de Maurice Boucher qui, lors de son acquittement pour meurtre, avait été filmé par les caméras faisant le signe de la victoire entouré de ses Hells Angels réjouis. Une image valait mille mots et probablement que cette image filmée dans les corridors illustrait parfaitement l'arrogance des motards criminalisés et le défi qu'ils posent aux autorités.

Nouveau chapitre

La nouvelle règle ouvre un autre chapitre dans la relation houleuse entre la justice et les médias, relation qui semble se dégrader depuis plusieurs années. La FPJQ tiendra également lors de son congrès un grand débat autour du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Gilles Néron-Radio-Canada, un jugement qui, selon la FPJQ, «consacre l'intrusion des juges dans l'information».

Deux grands principes de base s'affrontent toujours : d'un côté, l'intérêt public et de l'autre côté, la libre circulation de l'information

Quant aux demandes de saisies de matériel journalistique dans les médias par les policiers, elles se produisent tellement souvent qu'on s'en étonne à peine.

En janvier dernier, un cas particulièrement spectaculaire s'était produit alors que la journaliste Juliet O'Neill de *Ottawa Citizen* avait vu son logement d'Ottawa et son bureau fouillés de fond en comble pendant cinq heures par la GRC. Dans un texte publié trois mois avant, la journaliste avait mentionné un rapport de la GRC qui liait le Canadien d'origine syrienne Maher Arar à al-Qaïda (un lien que M. Arar nie farouchement, comme on le sait). La GRC perquisitionnait chez elle pour tenter de connaître l'identité de sa source.

La GRC avait invoqué la Loi sur la sécurité de l'information, loi adoptée à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Comme l'écrivait en mai dernier la présidente de l'Association canadienne des journaux, Anne Kothawala, «les journalistes, déjà assujettis aux restrictions des lois desespées sur la liberté de l'information, sont maintenant confrontés à des menaces d'emprisonnement si quelqu'un leur glisse, sous le couvert de l'anonymat, de l'information considérée comme trop gênante par le gouvernement».

Mme O'Neill n'a rien révélé, et plusieurs médias sont actuellement réunis autour de *Ottawa Citizen* pour contester le principe de cette perquisition.

Sujet récurrent

La protection des sources journalistiques, c'est un sujet qui revient sans arrêt depuis 30 ans, au Québec et au Canada. Le journaliste peut être appelé devant un tribunal, comme n'importe quel citoyen, pour témoigner de faits dont il a eu connaissance dans son travail. On peut exiger qu'il révèle ses sources d'information, comme on peut saisir son matériel. La plupart du temps, les protestations des avocats des médias font reculer les demandes de saisie et de comparution.

Deux grands principes de base s'affrontent toujours : d'un côté, l'intérêt public, qui veut que la justice soit rendue, et que toute preuve, y compris celle détenue par un journaliste, soit déposée devant un tribunal, et, de l'autre côté, la libre circulation de l'information, qui exige que les médias puissent avoir recours à des sources confidentielles, et ne pas être obligés de révéler leurs sources, sinon plus personne ne se confierait aux médias.

En 1991 le Barreau du Québec avait signé un protocole avec trois organismes des médias (la FPJQ, la FNC et le Conseil de presse) pour établir quelques principes. À titre d'exemple, le protocole établissait que les journalistes doivent taire l'identité de leur source, même si sa divulgation aurait une importance déterminante pour la solution d'un litige, à moins que le tribunal estime que l'intérêt public exige que l'identité de la source soit révélée. Dans un tel cas, le juge aurait à évaluer cette notion d'intérêt public, en pesant le pour et le contre. Ce n'était peut-être pas parfait, mais c'était un début. Les parties demandaient que ce protocole soit inscrit dans une loi, ce qui ne s'est jamais réalisé, malgré quelques travaux préliminaires avec les gouvernements. Il serait sûrement temps qu'on reprenne ces travaux.

pcauchon@ledevoir.com

TECHNOLOGIE

Fiction, croyez-vous? Pas si vite...

Quel monde laisserons-nous à nos enfants?

L'histoire que vous allez lire est directement et en grande partie inspirée d'un de ces courriels humoristiques qui envahissent quotidiennement nos boîtes aux lettres électroniques. Nous l'avons simplement étoffé. Comme pour la plupart de ces envois, impossible de savoir qui l'a vraiment rédigé. Si son auteur se reconnaît, qu'il se manifeste, son «œuvre de prospective» recevra les hommages et la reconnaissance qui lui sont dus. Bien que ce texte soit humoristique, les avancées de la technologie rendent cette histoire possible dans un avenir prochain. À nous de décider quel monde nous voulons laisser à nos enfants.

MICHEL DUMAIS

Nous sommes en 2026, dans la nouvelle république du Haut-Canada. Internet est chose du passé, un nouveau réseau international à très haute vitesse contrôlé par le holding Péladeau/Turner le remplace. Les petits commerces ont disparu et ont fait place à de grands conglomerats qui contrôlent la quasi-totalité du commerce international, national et local. La planète est dorénavant passée à l'ère de communications instantanées et de l'omniprésence des technologies. Les puces intelligentes sont partout, et le Grand Frère bienveillant s'assure dorénavant du bonheur des habitants de la Terre. Seuls les crypto-écologistes réfugiés dans les nouveaux territoires habitables situés au nord du cercle polaire, dirigés par le prophète Louis-Gilles 1er, résistent encore et toujours à son envahissement par la grande Toile planétaire.

Restaurant: «Resto Pizza Nationale Monsata, bonsoir.»

Client: «Bonjour, c'est pour commander et faire livrer s'il vous plaît.»

Restaurant: «Avec plaisir, Monsieur. Puis-je avoir votre NIPN?»

Client: «Mon numéro d'identification personnel national? Patientez un instant... Voilà, c'est le KL6022-19931203-578912.»

Restaurant: «Merci. Je me présente: je suis le système de prise de commande automatisé HAL7000. Vous pouvez m'appeler Albert. Selon votre NIPN, vous êtes monsieur Karl Lemieux. Pouvons-nous prendre quelques secondes pour actualiser votre fiche client? Vous résidez bien au 3456, boulevard Parizeau, à Saint-Janvier, et votre numéro de téléphone personnel mobile est le 450-555-1212? Quant à votre numéro de téléphone professionnel au ministère de l'Agriculture biologique, c'est le 514-666-1111. C'est bien ça?»

Client: «Oui!»

Restaurant: «Le système de GPS universel Galileo-USA Tech m'indique que êtes en moment dans un autre lieu que votre résidence personnelle. Selon toute vraisemblance, si on en croit la position transmise par votre implant personnel RFID 2000, combinée à la fiche de vos connaissances, vous seriez en ce moment au domicile de mademoiselle Véronique Lupien, votre supérieure immédiate. Sachant qu'il est actuellement 23h36 et que, normalement, vous voyagez en train de banlieue, et que le dernier départ est à 0h45, nous ne pourrions vous livrer au domicile de mademoiselle Lupien que si vous nous envoyez un numéro d'autorisation SMS encrypté à partir de votre portable en précisant le code suivant GHF457H34.»

Client: «Bon, je le fais immédiatement. Mais comme ça, en passant, d'où tenez-vous tous ces détails?»

Restaurant: «Monsieur, depuis la mise en place du nouveau système de croisement national de bases de données, il nous est facile d'accéder à cette information. Tout commerçant peut y accéder en versant une redevance de 0,75% de ses recettes au gouvernement.»

Pas bon pour la santé

Client: «Ah bon! Je voudrais une pizza jamaïcaine.»

Restaurant: «Désolé monsieur, mais je ne pense pas que ce soit une bonne idée.»

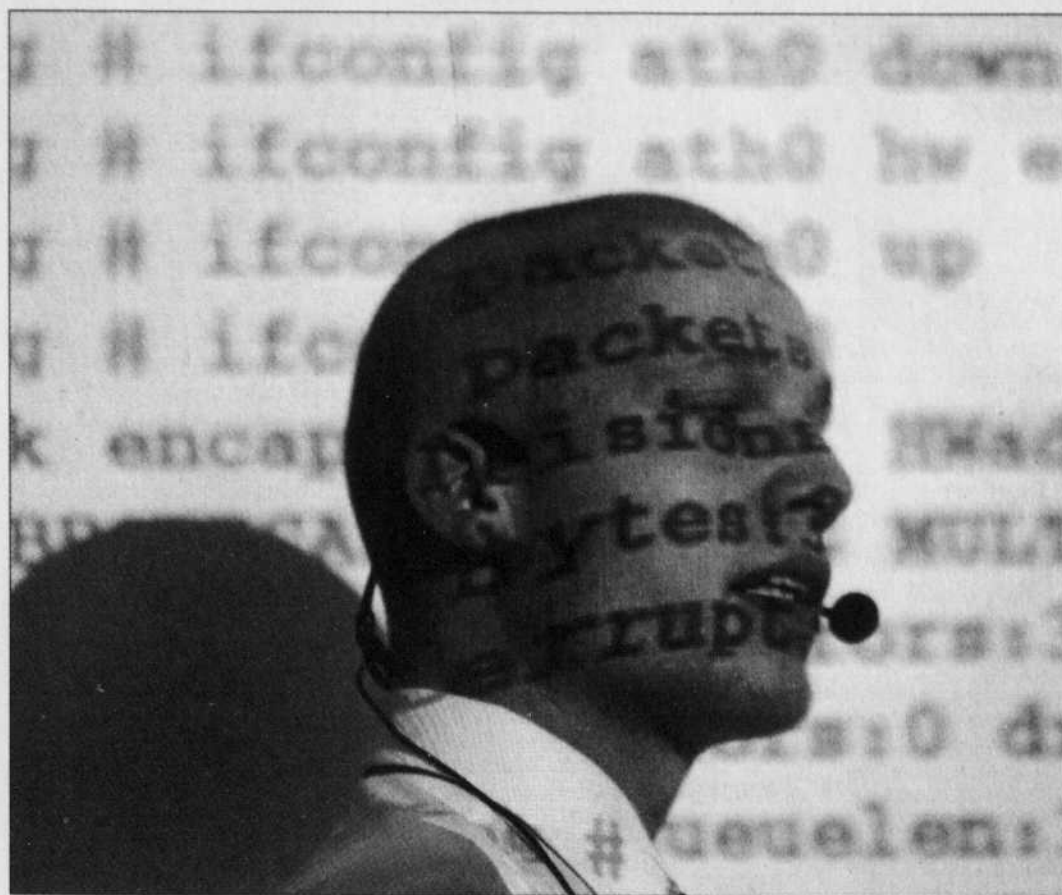
Client: «Comment ça?»

Restaurant: «Votre contrat d'assurance maladie public/privé vous interdit un choix aussi dangereux pour votre santé. Selon votre dossier médical, vous souffrez d'hypertension due au stress ainsi que d'un niveau de cholestérol supérieur aux valeurs mentionnées dans votre contrat numéro XMX-452367. D'ailleurs, votre implant personnel nous indique que votre cœur bat à une vitesse supérieure à la normale et que votre tension est plus élevée que d'habitude. D'autre part, en consultant le dossier de mademoiselle Lupien, je constate qu'elle a été traitée il y a un mois de cela pour des ulcères. Vous comprendrez alors que les piments ultra-forts génétiquement modifiés de la pizza jamaïcaine sont fortement déconseillés. Toutefois, si vous persistez à vouloir commander cette pizza, je devrai mettre une note au dossier, et la société qui vous assure risque d'appliquer une surprime.»

Client: «Qui me proposez-vous alors?»

Restaurant: «Je vous suggère notre Pizza du Plateau allégée au yaourt de soja et au fromage écréme. Selon le système, vous allez tous les deux l'adorer.»

Client: «Qu'est-ce qui vous fait croire que nous al-



AGENCE FRANCE-PRESSE

lons aimer cette pizza?»

Restaurant: «Monsieur Lemieux, vous avez consulté les *Recettes gourmandes au soja de la mère Gingras* à la bibliothèque municipale de Saint-Janvier la semaine dernière. Quant à mademoiselle Lupien, elle a lu avec attention durant 17 minutes 24 secondes les recettes de fabrication de fromage sans gras sur le site Plateausardises, à la suite d'une recherche sur le moteur GAMI [ndlr: Google-Apple-Microsoft-IBM]. D'où la suggestion du système.»

Une décharge

Client: «Bon d'accord. Nous disons donc une pizza du Plateau, format 16 pouces.»

Restaurant: «Je suis désolé, Monsieur Lemieux, mais comme vous êtes actuellement traité par Vicodax-300 pour votre hypertension, que vous prenez aussi à l'occasion du Viagra super-puissant et que mademoiselle Lupien prend depuis un mois du Zinovicil et que la pizza contient, selon la législation en vigueur, de la farine enrichie au Xinophasil à raison de 0,5 gramme pour 250 grammes de pâte, il y a un risque mineur, mais bien réel, de nausées et d'autres effets secondaires si vous consommez le modèle 16 pouces en moins de 8 minutes 42 secondes. Votre contrat nous interdit donc de vous livrer cette pizza à moins que vous nous signiez une décharge et que nous appliquions la surprime. Par contre, le système me donne le feu vert pour vous livrer immédiatement le modèle 14 pouces. Nous inscrivons aussi une note à votre dossier médical pour que votre médecin traitant revioie votre prescription lors de votre prochain rendez-vous dans trois ans.»

Client: «Bon, alors allons-y pour le modèle 14 pouces. J'insère ma puce de crédit dans mon portable.»

Restaurant: «Je suis désolé, Monsieur, mais je crains que vous ne soyez obligé de payer en liquide. Votre solde de crédit VISA dépasse en ce moment la limite permise. De plus, nos relevés GPS indiquent que vous avez laissé votre puce American Express à la maison.»

Client: «D'accord, alors le temps que le livreur sonne à la porte, j'irai chercher de l'argent comptant au guichet du dépanneur de l'immeuble.»

Restaurant: «Ça ne marchera pas non plus, Monsieur, vous avez dépassé votre plafond de retrait journalier en payant vos comptes de téléphonie et de télévision sensomatricielle à Québecor-CNN ce matin. De plus, je vous signale amicalement que votre facture de consommation de musique et de films numériques GAMI est en souffrance depuis 13 jours.»

Client: «Écoutez, cessez de consulter le système. Contentez-vous de m'envoyer la pizza en question. J'aurai le liquide. Combien de temps cela va-t-il prendre?»

Restaurant: «Vous avez raison, Monsieur, le solde bancaire de mademoiselle Lupien lui permettra aisément de régler la facture. Dites-lui cependant que le lecteur biométrique du guichet est en panne et qu'elle devra entrer deux fois son NIPN et son mot de passe. Compte tenu des délais liés aux contrôles de qualité et à la température extérieure, votre pizza sera chez vous dans environ 48 minutes. Si vous êtes pressé, vous pouvez gagner 10 minutes en venant la chercher, mais transporter une pizza en moto est pour le moins risqué.»

Pas le temps

Client: «Comment diable pouvez-vous savoir que j'ai une moto?»

Restaurant: «Nos relevés indiquent qu'exceptionnellement vous n'avez pas pris le train de banlieue ce matin. De plus, votre automobile est actuellement en réparation chez votre concessionnaire. L'auto de votre conjointe est actuellement stationnée à votre résiden-

ce. Par contre, votre moto est en bon état et elle est actuellement dans le garage intérieur du domicile de mademoiselle Lupien. Par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait que votre batterie électrique est quasiment déchargée. Il semble que vous ayez oublié encore une fois de brancher votre moto. De plus, si vous attendez encore 12 minutes, vous pourrez vous servir de votre moto en toute sécurité, les risques liés à votre taux d'alcoolémie étant chose du passé.»

Client: «Pardon?»

Restaurant: «Monsieur Lemieux, il y a deux heures de cela, vous avez commandé deux scotchs à l'eau d'esker naturelle au pub situé à côté de l'immeuble de mademoiselle Lupien. En tenant compte de la composition chimique de ce scotch, de vos caractéristiques morphologiques et de l'effet dissipateur du Vicodax-300, vous ne pourrez pas prendre la route avant 11 minutes 12 secondes. Si vous le faites maintenant, vous risquez un retrait de permis de conduire immédiat, d'autant plus qu'un contrôle routier se déroule en ce moment sur le trajet se rendant à notre établissement. Pour éviter toute tentation monsieur, je viens de verrouiller le système de démarrage de votre moto, telle que la loi nous y oblige. Celui-ci se désactivera dans 10 minutes 21 secondes.»

Client: «@#%/\$@&?#!»

Restaurant: «Je vous conseille de rester poli, Monsieur. Je vous informe que toutes nos conversations sont numérisées et archivées comme preuve durant deux années. Une transcription de cette conversation sera envoyée à votre courriel dans les minutes qui suivent. De plus, notre standard est doté d'un système de reconnaissance et de brouillage anti-insulte en ligne qui se déclenche automatiquement à la deuxième série d'épithètes. Une plainte sera automatiquement dirigée au poste de police le plus près de la résidence de mademoiselle Lupien. Dois-je vous rappeler que votre bouilliant caractère vous a déjà fait condamner en juillet 2025 pour le même type d'offense?»

Client: (Bouche bée)

Restaurant: «Autre chose, Monsieur?»

Client: «Ce sera tout. Ah si, n'oubliez pas le Petsi vert gratuit avec la pizza, conformément à votre publicité télévisée.»

Restaurant: «Croyez que je suis désolé Monsieur, mais notre démarche qualité et notre engagement à respecter les accords Coke-Atlanta sur la malbouffe nous interdisent de proposer des boissons gazeuses gratuites aux personnes en surpoids. Je vous suggère plutôt une eau minérale à oxygène enrichi. Cependant, à titre de dédommagement, je peux vous consentir une remise de 12,5% sur une adhésion en ligne à un contrat de protection et d'assistance juridique de notre filiale Protecto-Juridic. Ce contrat couvre tous les frais annexes liés au divorce.»

Client: «Qui vous a dit que je voulais divorcer?»

Restaurant: «Monsieur Lemieux, sachant que vous êtes marié à madame Isabelle Lamoureux, et vu votre présence tardive chez mademoiselle Lupien et que vos deux corps se trouvent actuellement à 0,05 mètre de distance et vu le renouvellement, il y a une heure de cela à la pharmacie du quartier, de votre prescription de Viagra super-puissant, cela pourrait vous être utile. Permettez-moi que je rajoute en prime cadeau un échantillon de deux préservatifs en pur composé latex biodégradable, gracieuseté de notre filiale pharmaceutique Jean Crouteux. Selon nos relevés, votre salaire actuel ne vous permettrait pas de subvenir aux besoins d'un nouvel enfant. Merci d'avoir commandé chez Pizza Nationale.»

mdumais@ledevoir.com

EN BREF

Maclean's: cent ans de magazine

Le magazine *Maclean's*, une institution au Canada anglais, aura 100 ans en 2005, et il entretient une année de célébrations en publiant ce mois-ci une édition spéciale de plus de 200 pages intitulée *Leaders and Dreamers*, qui trace le portrait de différents leaders qui ont innové et changé les façons de faire au Canada, dans des domaines aussi variés que la politique, la science, la culture ou le sport. Véritable portrait de l'histoire canadienne pendant un siècle, le magazine présente en page couverture les photos de personnalités comme Glenn Gould, Pierre Elliott Trudeau, Terry Fox, Margaret Atwood, Jacques Plante, Marshall McLuhan, Shania Twain, Frederick Banting, etc., ce qui donne une bonne idée de la variété des sujets. — *Le Devoir*

Télé-Québec sera en région par l'intermédiaire d'un magazine

Alors que commencent demain des audiences publiques sur l'avenir de Télé-Québec, la chaîne annonce qu'elle mettra à l'affiche dans une semaine un nouveau magazine panquébécois d'actualité générale, au ton qui se veut incisif et qui couvrira différents enjeux touchant les Québécois. Produite à Québec et animée par Mathieu Dugal, l'émission *Méchant contraste!* proposera chaque semaine des reportages en provenance de différentes régions du Québec ainsi qu'un éditorial livré par un citoyen ou un spécialiste. L'émission compte sur dix équipes dans autant de régions du Québec pour fournir le contenu, et *Méchant contraste!* abordera des sujets comme l'environnement, l'économie, la

santé, l'éducation, la démographie, l'immigration, le logement et ainsi de suite. L'émission sera diffusée le lundi soir à 19h30, à compter du premier novembre. — *Le Devoir*

La communauté gaie aura sa radio sur Internet

Un groupe d'entrepreneurs vient de lancer une radio sur Internet pour la communauté homosexuelle. Il s'agit de la première radio gae francophone au Canada diffusée sur Internet, à partir du Village gai de Montréal. Le site Internet de la radio est aussi un magazine qui propose plusieurs informations d'intérêt général pour cette communauté, ainsi que des hyperliens permettant de suivre l'actualité gae et les bien-être dans le monde. La station, créée par Pierre Goudreau et Claude Tremblay, peut être écoutée à l'adresse www.gayradiobec.com. — *Le Devoir*

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Vingt ans, dans une étuve

LES VIOLONS DU ROY
«Le concert du 20^e anniversaire».
Mozart: *Ave Verum corpus*,
Vêpres solennelles d'un confesseur, K. 339. *Requiem* (version Robert D. Levine).
Karina Gauvin (soprano), Anita Krause (mezzo), Rufus Müller (ténor), Nathan Berg (basse), La Chapelle de Québec, Les Violons du Roy, direction: Bernard Labadie. Salle Claude-Champagne, 22 octobre 2004.

CHRISTOPHE HUSS

Entre la casse-tête du stationnement, la montée de la côte, la chaleur et le manque d'oxygène de la salle de concert, le prix à payer pour profiter de la belle acoustique de la Salle Claude-Champagne devient parfois assez lourd. Cette ambiance d'étuve a, vendredi, sans doute incommodé les artistes plus encore que les spectateurs et, même si la climatisation fait du bruit, on peut supposer qu'il est possible de la mettre en fonction avant le spectacle et pendant la pause. La performance musicale des solistes, de la Chapelle de Québec et des Violons du Roy n'en est que plus méritoire.

Bernard Labadie avait choisi le *Requiem* de Mozart, dans l'édition de Robert D. Levine qu'il utilise désormais, pour souligner les 20 ans de son ensemble. Par rapport au disque enregistré en septembre 2001, la vision est articulée par un sens accru des contrastes, avec un *Introit* plus solennel et posé, mais dramatique (les accents de la contrebasse) et un *Dies irae* encore plus nerveux. Mais les solistes aussi ont évolué: Karina Gauvin et Nathan Berg ont tous deux déçu par rapport à leurs prestations antérieures; la soprano, par un excès de sophistication, et le baryton, par un contrôle parfois défaillant. Karina Gauvin semble quelquefois chercher à trop en faire; elle tente de cuirver sa voix, de l'enrichir harmoniquement, mais perd toute simplicité expressive et tend à prêter moins d'attention à la rythmique (elle n'avait, par exemple, pas intégré le nouveau

tempo, plus lent, de sa première intervention). Nathan Berg, instable, négocie curieusement son passage de registre, allant jusqu'à quelques aboiements dans le *Tuba mirum*. Rien à redire sur Rufus Müller et Anita Krause, tous deux excellents. Les mêmes remarquent valent pour les *Vêpres solennelles d'un confesseur* en première partie. Le fameux *Laudate Dominum* est chanté par Karina Gauvin avec une affectation qui ne cadre absolument pas avec la vision franche, presque coup-de-poing, qu'a Bernard Labadie de cette œuvre. Les débordements quasi brutaux d'énergie de ce Mozart athlétique et sans répit n'ont heureusement pas contaminé le *Requiem*.

A la Chapelle de Québec vont les lauriers de la soirée: la composition mixte (trois femmes et quatre hommes) du pupitre d'altos n'a pas d'incidence musicale défavorable, la couleur plus cuivrée et moins chaleureuse se fondant parfaitement bien à l'ensemble et à la

conception du chef (sauf dans le second «Vocame» du *Confidatis* du *Requiem*). Le chœur répond avec une grande réactivité à toutes les incitations de cette direction omniprésente qui soigne la lisibilité (intellectuelle et auditive) et équilibre aussi bien les masses que les rapports de tempos. Bernard Labadie défend bec et ongles l'édition Levine. Le résultat est convaincant, même si je n'arrive toujours pas à me faire à cette plate fugue chérubinienne après le *Lacrimosa*. Par contre, on y trouve un allègement de la masse orchestrale, un rôle intéressant dévolu aux clarinettes et une éradication salutaire des scories de Süssmayr: le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* deviennent des passages très réussis (les fugues du *Sanctus* sont, elles, magistrales). Les Violons du Roy, impériaux dans le *Requiem* par leurs splendides couleurs affirmées et saturées m'ont moins séduit dans les *Vêpres*, avec, notamment, un unisson parfois étrange des cinq premiers violons.

Un concert dynamique et bien préparé, qui aurait finalement mérité un autre cadre... mais lequel?

EN BREF

La Face cachée proposée aux Oscars

Beverly Hills — Des films de 49 pays sont dans la lutte pour l'obtention de l'Oscar attribué au meilleur film en langue étrangère. Le nombre de prétendants en vue de la prochaine remise de prix est

donc légèrement inférieur à celui de l'édition précédente, alors que 56 pays étaient en compétition. C'est le film *La Face cachée de la Lune* de Robert Lepage qui a été retenu pour représenter le Canada dans cette catégorie. La France a pour sa part choisi *Les Choristes*, de Christophe Barratier. Les finalistes seront connus le 25 janvier, et la soirée des Oscars sera présentée le 27 février. — AP et PC

BERNARD LAMARCHE

Une équipe de la Société des arts technologiques (SAT) est partie hier pour Barcelone afin de présenter, au festival d'arts numériques Ars Futura, les fruits de ses recherches menées dans ses laboratoires, boulevard Saint-Laurent. La SAT en est à la deuxième étape de son projet de réseau à large bande, nommé Territoires ouverts/Open Territories (TOT).

TOT existe depuis un an. Il s'agit de développer des outils afin que les artistes puissent mettre à contribution l'échange de données à très haute vitesse. La SAT travaille avec plusieurs partenaires, dont les Universités de Montréal, McGill et Ryerson, ou encore CANARIE, le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement.

Le projet vise la création de quatre plates-formes destinées aux artistes, dont certaines seront mises à contribution à Barcelone. La première de ces applications, nSLAM, correspond peut-être à la génération 8.2 des serveurs en son *surround*, sachant qu'on en est à 5.1 dans la plupart des foyers. En vidéo, la SAT a développé un logiciel

De la téléprésence aux univers immersifs

La SAT va à Barcelone présenter le fruit de ses recherches

de mix vidéo en live, PixelTango, qui permet de faire en sorte d'avoir accès à cinq sources d'images diverses en temps réel. La prochaine étape du projet cherchera à développer un outil assez puissant pour que deux personnes puissent travailler en même temps sur ces images. Les possibilités créatives sont ainsi démultipliées. Ces applications qui seront notamment en vedette à Barcelone, dans des *workshop* avec des DJ et VJ européens.

Les deux dernières parties du projet jettent encore plus par terre. *TeleChaCha* permet un lien audio-vidéo bidirectionnel, la téléprésence. La téléprésence cherche à minimiser l'impact de la caméra dans les échanges entre personnes. «On cherche à rendre les vidéo-conférences plus naturelles», explique René Barsalo, directeur du développement stratégique pour la SAT. Normalement, la caméra est située en dehors de l'écran. On a développé des dispositifs qui permettent d'avoir un

contact visuel permanent. Avec un appareillage de vitres sans tain et de miroirs, et grâce à un petit trou dans le centre de l'écran, il est maintenant possible de capter et de voir des images sur un même plan. Dès jeudi, la téléprésence sera offerte à la SAT, et permettra aux visiteurs, tant à Montréal qu'à Barcelone, de communiquer entre eux.

La téléprésence cherche à minimiser l'impact de la caméra dans les échanges entre personnes

Le dernier champ de recherche de la SAT pour le projet TOT se nomme LightTwist et porte admirablement son nom. Il s'agit, au bout du compte, de réaliser des environnements immersifs à l'aide de projections multiples parfaitement synchronisées et ajustées les unes par rapport aux autres. La SAT a développé un tel synchronisateur. Mais il y a plus, beaucoup plus.

Si elle est irrégulière, un logiciel jumelé à un système de caméra pourra mesurer les volumes d'une surface de projection de corriger la projection. La lumière projetée sera sujette à des anamorphoses qui

permettront de prendre en considération les irrégularités de l'écran. Plus fantastique encore, une même projection pourra être faite en plusieurs lieux par l'entremise d'un réseau, et pourra s'adapter aux particularités de chaque salle, que les écrans aient une géométrie plane ou non. «De cette façon», explique Barsalo, «on peut élargir les possibilités de diffusions d'une œuvre.»

Poussé à l'extrême, ce projet mènera à des projections parfaitement immersives. Un fantôme de salle sphérique plane dans l'air, en formule cyclotron, selon une projection à 360 degrés, ou encore dans une salle sphérique qui serait de surcroît gonflable. Pourtant «la salle, qui permettrait d'inclure le ciel, pourrait accueillir jusqu'à 400 personnes». On croit rêver.

Samedi le 30, *Pheromones*, une petite fête technoïde bipolaire sera donnée, reliant Barcelone à Montréal. Décalage horaire oblige, ça commence à 16h à Montréal, jusqu'à 20h. Le premier set sera «live» de Montréal et diffusé à Barcelone, et les trois autres sets prendront le chemin inverse. Avis aux intéressés, le spectacle diurne est gratuit.

Le Devoir

THÉÂTRE

Chaotique quarantaine

DOLDRUM BAY

De Hillary Fannin. Traduction: François Létourneau. Mise en scène: Philippe Soldevila. A la Licorne jusqu'au 27 novembre.

HERVÉ GUAY

Le passé nous rattrape toujours. L'Irlande n'y échappe pas. C'est du moins ce qui arrive aux Irlandais que nous suivons à la Licorne dans la comédie dramatique, *Doldrum Bay*. L'auteure Hillary Fannin y brosse un portrait dérisoire du «miracle irlandais». Elle nous montre deux couples ébranlés par l'avènement de la quarantaine de même que par une crise spirituelle larvée.

Dublin a beau prospérer. Magda (Dominique Leduc) attend la mort de son père peintre. Pendant ce temps, Francis (Benoît Guoin), son mari, publicitaire cherchant à se recycler dans le roman, flirte avec une jeune serveuse, Java (Bénédictte Décary), qui étudie la psychologie et l'herboristerie. Dans le coin gauche, Chick (Claude Despins), dépassé par les *kids* qui en mènent large à l'agence de pub où il travaille, panique. Il faut dire que son frère fait le lapin dans un Wal-Mart de l'Iowa et que



YANICK MACDONALD

Trois personnages de la pièce *Doldrum Bay*, mise en scène par Philippe Soldevila.

sa femme folle (Dominique Quesnel) empoisonne le chien et délire à l'idée d'un second enfant. De son côté, Philippe Soldevila a tenté de filer la métaphore du marasme contenu dans le titre de la pièce (*doldrum* suggère un état de stagnation et d'inactivité) en faisant jouer ses comédiens dans le sable. Mais sa proposition alourdit cette satire dont les envolées poétiques, du coup, portent moins d'être à ce point ancrées dans le sol.

pose des dialogues enlevés et une ironie mordante pour décrire la déroute de sa génération. De son côté, Philippe Soldevila a tenté de filer la métaphore du marasme contenu dans le titre de la pièce (*doldrum* suggère un état de stagnation et d'inactivité) en faisant jouer ses comédiens dans le sable. Mais sa proposition alourdit cette satire dont les envolées poétiques, du coup, portent moins d'être à ce point ancrées dans le sol.

De même le jeu oscille-t-il entre réalisme et grotesque. D'où l'impression supplémentaire que ces six acteurs-là ne jouent pas dans la même pièce. Pourtant, dans le registre qu'ils ont choisi, la plupart d'entre eux offrent une prestation très correcte. A commencer par les deux excellentes Dominique de cette distribution: Leduc et Quesnel. La première, réaliste et nuancée, montre sous son allure propre, une femme, belle encore, vieillie par son enfance et le souvenir de sa mère alors qu'elle assiste aux dernières heures de son père. La seconde s'avère d'une redoutable intensité et d'un kitsch mémorable en fée sympathique. De son côté, Benoît Guoin reprend son petit numéro de séducteur superficiel. En contraste, Claude Despins — toujours très nerveux aux premières — surprend en clown naïf, d'une maladresse chronique et fâcheusement inadapte au monde adulte.

En somme, *Doldrum Bay* va un peu dans tous les sens. Paradoxalement, la chose aurait sans doute mieux passé si Philippe Soldevila, qui possède habituellement le don de légèreté, n'avait pas cherché d'éléments unificateurs (sable) à cette dérive. Mais quoi de plus difficile à produire, au fond, que le chaos contrôlé?



Jusqu'au 2 novembre

SUIVEZ LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES EN DIRECT

- pendant les radiojournaux et bulletins de nouvelles présentés toutes les heures
- pendant vos émissions habituelles
- à Sans frontières avec Jean Dussault

dès 17h30

Réalisation: Pierre Trottier

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio